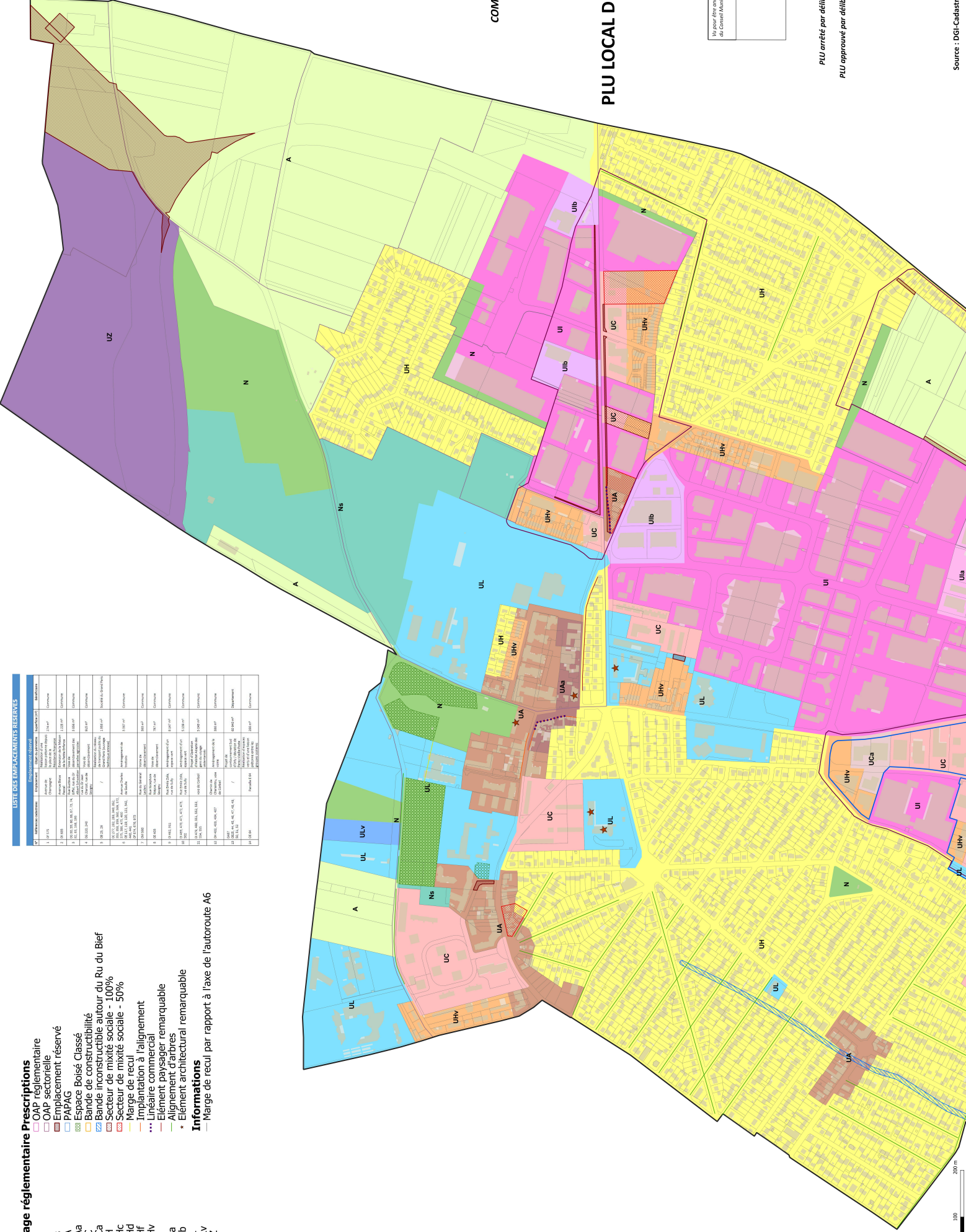


- Zonage réglementaire Prescriptions**
- A OAP réglementaire
 - N OAP sectorielle
 - Ns Emplacement réservé
 - UA PAPAG
 - UC Espace Boisé Classé
 - UCa Bande de constructibilité
 - UHa Bande inconstructible autour du Ru du Bief
 - UHC Secteur de mixité sociale - 100%
 - UHD Secteur de mixité sociale - 50%
 - UHV Marge de recul
 - UI Implantation à l'alignement
 - UIa Linéaire commercial
 - UIb Élément paysager remarquable
 - UIc Alignedement d'arbres
 - UL * Élément architectural remarquable
 - ULV Informations
 - UZ - Marge de recul par rapport à l'axe de l'autoroute A6

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

DT	EMPLACEMENTS CARACTÉRISTIQUES	DESCRIPTION DES EMPLACEMENTS	MAJUSCULES
1	1000 m²	Emplacement réservé	NS
2	1000 m²	Emplacement réservé	NS
3	1000 m²	Emplacement réservé	NS
4	1000 m²	Emplacement réservé	NS
5	1000 m²	Emplacement réservé	NS
6	1000 m²	Emplacement réservé	NS
7	1000 m²	Emplacement réservé	NS
8	1000 m²	Emplacement réservé	NS
9	1000 m²	Emplacement réservé	NS
10	1000 m²	Emplacement réservé	NS
11	1000 m²	Emplacement réservé	NS
12	1000 m²	Emplacement réservé	NS
13	1000 m²	Emplacement réservé	NS
14	1000 m²	Emplacement réservé	NS
15	1000 m²	Emplacement réservé	NS
16	1000 m²	Emplacement réservé	NS
17	1000 m²	Emplacement réservé	NS
18	1000 m²	Emplacement réservé	NS
19	1000 m²	Emplacement réservé	NS
20	1000 m²	Emplacement réservé	NS
21	1000 m²	Emplacement réservé	NS
22	1000 m²	Emplacement réservé	NS
23	1000 m²	Emplacement réservé	NS
24	1000 m²	Emplacement réservé	NS
25	1000 m²	Emplacement réservé	NS
26	1000 m²	Emplacement réservé	NS
27	1000 m²	Emplacement réservé	NS
28	1000 m²	Emplacement réservé	NS
29	1000 m²	Emplacement réservé	NS
30	1000 m²	Emplacement réservé	NS
31	1000 m²	Emplacement réservé	NS
32	1000 m²	Emplacement réservé	NS
33	1000 m²	Emplacement réservé	NS
34	1000 m²	Emplacement réservé	NS
35	1000 m²	Emplacement réservé	NS
36	1000 m²	Emplacement réservé	NS
37	1000 m²	Emplacement réservé	NS
38	1000 m²	Emplacement réservé	NS
39	1000 m²	Emplacement réservé	NS
40	1000 m²	Emplacement réservé	NS
41	1000 m²	Emplacement réservé	NS
42	1000 m²	Emplacement réservé	NS
43	1000 m²	Emplacement réservé	NS
44	1000 m²	Emplacement réservé	NS
45	1000 m²	Emplacement réservé	NS
46	1000 m²	Emplacement réservé	NS
47	1000 m²	Emplacement réservé	NS
48	1000 m²	Emplacement réservé	NS
49	1000 m²	Emplacement réservé	NS
50	1000 m²	Emplacement réservé	NS



COMMUNE DE MORANGIS
Département de l'Essonne

PLU LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

Echelle : 1/2 500ème

Vo pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du

Le Maire

PLU arrêté par délibération du Conseil Territorial -
PLU approuvé par délibération du Conseil Territorial -